

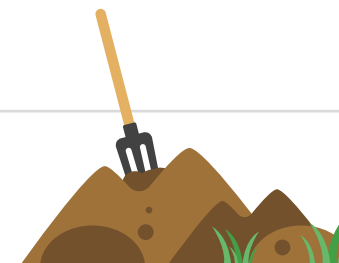
GUIDE PRATIQUE --- DU --- COMPOSTAGE



AVEC CE GUIDE, DÉCOUVREZ LES PRINCIPES FONDAMENTAUX POUR RÉUSSIR FACILEMENT LE COMPOSTAGE DE VOS DÉCHETS MÉNAGERS. UNE ACTIVITÉ 100% NATURELLE POUR TOUTE LA FAMILLE, À METTRE EN PRATIQUE DÈS AUJOURD'HUI !

SOMMAIRE

- P. 3 POURQUOI FAIRE SON COMPOST ?
 - P. 4 BIEN UTILISER SON COMPOSTEUR.
 - P. 5 LES RÈGLES D'OR DU COMPOSTAGE.
 - P. 6 QUE PEUT-ON COMPOSTER ?
 - P. 7 LE COMPOSTAGE AU FIL DES SAISONS.
 - P. 8 LE LOMBRICOMPOSTAGE.
 - P. 9 A CHAQUE PROBLÈME, UNE SOLUTION.
 - P. 10 LES SERVICES EN + DE TULLE AGGLO.
-



POURQUOI FAIRE SON COMPOST ?

Le compostage permet d'obtenir en permanence et gratuitement un fertilisant organique 100% naturel, riche en humus, bénéfique pour le sol et les plantes.

► **Facile à réaliser** le compostage nécessite peu de matériel : il peut être fait dans un composteur, un lombricomposteur ou en tas. En suivant les conseils techniques de ce guide, nul doute que vous parviendrez à réussir un bon compost !

► **Pratique**, le compostage se fait chez soi (même pour les personnes ne possédant pas de jardin grâce au lombricomposteur) ou dans son quartier si ce dernier est équipé d'un composteur collectif. Le composteur est alimenté avec nos déchets organiques (de cuisine et de jardin).

► **Ecologique**, le compostage permet de diminuer la quantité d'ordures ménagères, soit 88 kg/habitant/an. Et, enfin, il est une alternative naturelle aux engrais chimiques.

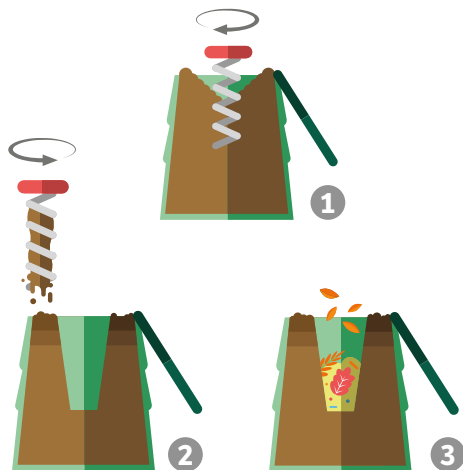
BIEN UTILISER SON COMPOSTEUR...

Quel que soit le modèle de composteur choisi (plus d'infos page 10), chaque kit proposé par l'agglomération comprend un composteur, un bio seau et un Brass'compost.



LE BIO SEAU

Le bio seau vous aide à trier vos déchets fermentescibles dans la cuisine. Videz-le régulièrement sinon attention aux mauvaises odeurs.



LE COMPOSTEUR

► Où l'installer ?

Placez le composteur dans votre jardin, près de votre maison et dans un endroit facilement accessible. Il doit être à l'abri du vent et à un endroit ombragé (évités les endroits où l'eau pourrait stagner). Enfin, le composteur se place en contact direct avec la terre, cela facilite la circulation des organismes entre le sol et les matières en décomposition.

► Comment l'utiliser ?

Le remplissage du composteur se fait par le haut. En période de non chargement, le couvercle du composteur doit être maintenu fermé.

LE BRASS'COMPOST

Il permet de mélanger le contenu du composteur sans effort, et ainsi relance le processus de dégradation pour obtenir un compost sans odeurs.

- 1 Vissez le Brass'compost au milieu du composteur
- 2 Retirez le et videz sur les côtés la carotte de compost
- 3 Versez vos déchets de cuisine dans le trou laissé et comblez avec des déchets carbonés (secs)



LES RÈGLES D'OR DU COMPOSTAGE

DÉMARRER

Pour bien démarrer votre compost, déposez au fond une couche de paille ou de broyat pour permettre une bonne aération et faciliter la venue des micro-organismes.

OPTIMISER

La dégradation est plus facile et plus rapide si les déchets de jardin sont broyés ou de petite taille.

DIVERSIFIER

Le compost doit être composé à 50% de matière carbonée ou sèche (broyat, feuilles mortes...) et à 50% de matière azotée ou humide (tontes, restes de cuisine...).

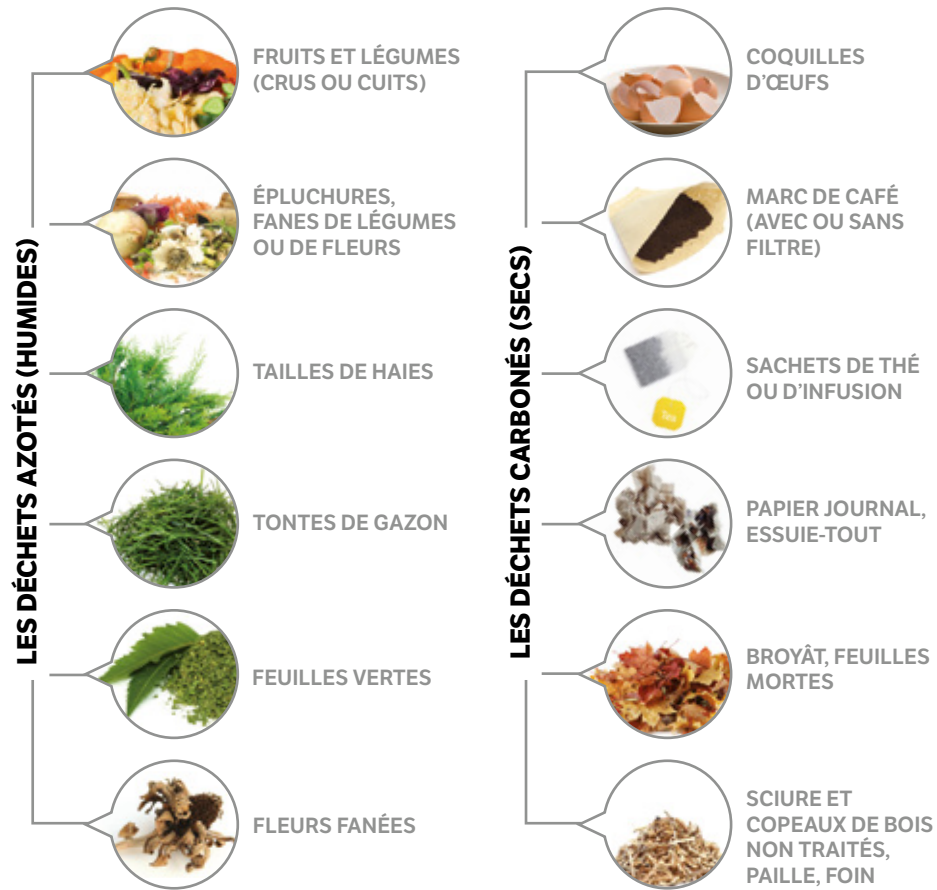
ENTRETENIR

Veillez à ce que le compost reste légèrement humide (ni trop sec ni trop humide).

AÉRER

Il est indispensable de mélanger tous les 2 mois votre compost avec le Brass'compost ou une fourche.

QUE PEUT-ON COMPOSTER ?



⚠️ LES DÉCHETS À PROSCRIRE ⚠️

Les résidus de table

Restes de viandes et de poisson (pour éviter les nuisibles), pain, coquillages, produits laitiers, graisse, ail, fromage, oignon, agrumes.

Les résidus de jardin

Déchets traités chimiquement, végétaux trop grossiers, terre, gravier, sable, cailloux.

Les autres déchets

Papier imprimé, magazine couleur, prospectus publicitaires, cendres de charbon de barbecue, suie de cheminée, litières d'animaux carnivores, mégots, gravats, plâtres.

LE COMPOSTAGE AU FIL DES SAISONS

AU PRINTEMPS

► DÉMARRAGE

Ne chargez pas trop le composteur en déchets azotés (humides) et pensez à bien alterner les couches avec les déchets carbonés (secs) stockés au cours de l'hiver. Brassez le compost 8 semaines après les premiers apports du printemps.



EN ÉTÉ,

► ACTIVATION

Humidifiez le compost en cas de sécheresse, brassez-le et réactivez le processus de compostage en faisant des apports réguliers de déchets azotés (humides) et carbonés (secs). Vérifiez que les micro-organismes et les vers de terre soient bien en activité !



EN HIVER

► REPOS

Stockez vos déchets carbonés (secs) à l'abri. Si vous avez une cheminée en activité, mettez les cendres froides au pied de vos arbres ! Laissez le couvercle sur le composteur.



A L'AUTOMNE

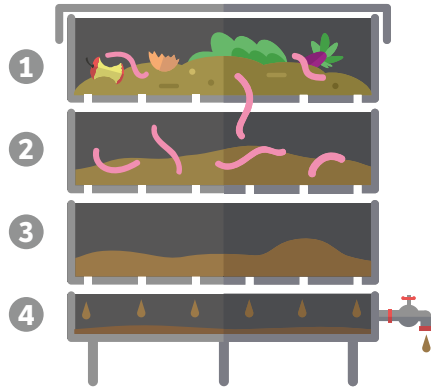
► RÉCOLTE

Stockez vos déchets carbonés (secs) : feuilles mortes, broyât, (...) pour le reste de l'année. Tamisez le compost récolté et remettez les éléments grossiers dans votre composteur afin qu'ils finissent leur processus de dégradation.

LE LOMBRICOMPOSTAGE

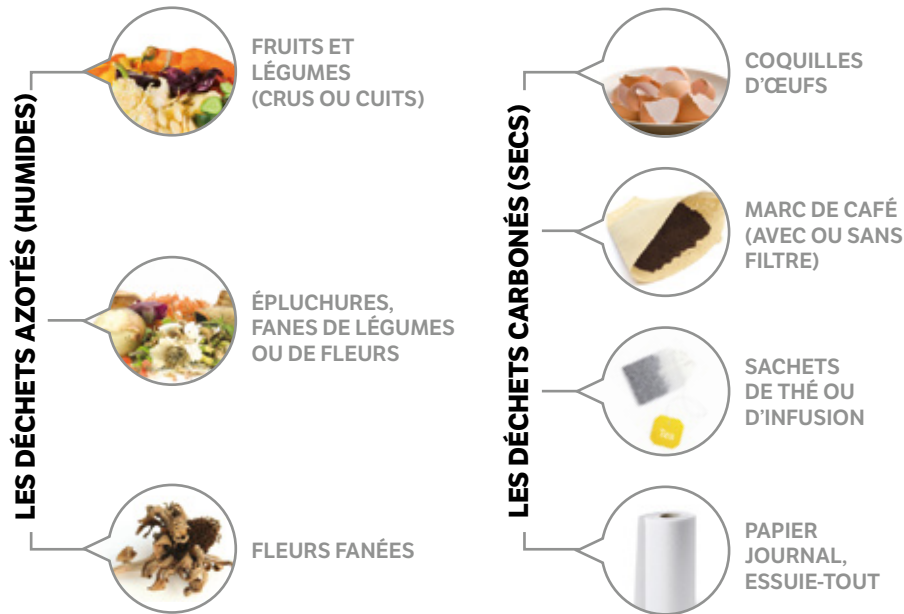
Même sans jardin et avec peu de place, il est possible de composter grâce au composteur d'intérieur ou « lombricomposteur ». Cette boîte à étages abrite des vers de terre qui seront nourris avec vos déchets de cuisine. Au bout de quelques semaines vous récolterez du lombricompost et du lombrithé (un engrais très recherché).

Diluez 1/10^e de lombrithé avec 9/10^e d'eau et arrosez vos plantes.



1 VOS DÉCHETS 2 LES VERS AU TRAVAIL 3 LOMBRICOMPOST 4 LE LOMBRITHÉ

QUELS DÉCHETS PEUVENT ÊTRE LOMBRICOMPOSTÉS ?



⚠️ LES DÉCHETS À PROSCRIRE ⚠️

Restes de viandes et de poisson, produits laitiers, ail, oignon, échalotes, agrumes, huile et vinaigre.

À CHAQUE PROBLÈME, UNE SOLUTION

| PROBLÈMES | CAUSES | SOLUTIONS |
|--|---|---|
| <p>ODEURS NAUSÉABONDES</p> | Excès de déchets azotés (humides) et/ou manque d'air. | Brassez régulièrement le lombricomposteur. Ajoutez des déchets carbonés. |
| <p>PROLIFÉRATION DE MOUCHERONS</p> | Excès d'humidité. | Laissez le lombricomposteur ouvert pour l'évaporation. Ajoutez des déchets carbonés (secs). Brassez régulièrement le compost. |
| <p>COMPOST VISITÉ PAR DES ANIMAUX</p> | Présence de viande ou de poisson. | Ne surtout pas utilisez de poison ! Retirez les restes de viande, poisson... qui attirent les animaux. |
| <p>JE N'ARRIVE PAS À AVOIR DE LOMBRICOMPOST</p> | Contenu trop sec. | Arrosez si besoin et rajoutez des déchets azotés (humides). Brassez plus régulièrement votre compost. |
| | Excès d'humidité. | Ajoutez des déchets carbonés (secs) et brassez plus régulièrement le compost. |
| | Pas de dégradation. | Mélangez et aérez le compost. |

LES SERVICES EN + DE TULLE AGGLO

LES KITS DE COMPOSTAGE

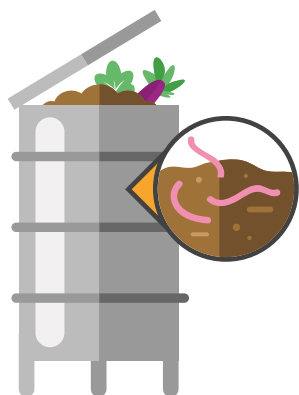
Tulle agglo met à votre disposition plusieurs kits de compostage. Chaque kit comprend un composteur, un bio seau et un Brass'compost.

Seuls varient le modèle et la taille du composteur :

→ **EN PLASTIQUE RECYCLÉ :**
380 litres (15 €) ou 580 litres (20 €)

→ **EN PIN TRAITÉ EN AUTOCLAVE :**
400 litres (25 €) ou 600 litres (30 €)

Une formation au compostage peut être assurée par l'animateur prévention/tri si vous le souhaitez.



LE KIT DE LOMBRICOMPOSTAGE

D'une valeur de 30 €, le kit comprend :

- **500 grammes de vers eisenia**
- **une griffe pour mélanger les aliments au substrat**
- **un lombricomposteur en plastique recyclé, rond et monté sur roulette (33 l)**

Une formation est assurée dès la remise du kit.



POUR COMMANDER SON COMPOSTEUR OU RÉSERVER SON LOMBRICOMPOSTEUR :

Je réserve mon kit sur www.agglo-tulle.fr. Je vais chercher mon composteur en déchetterie ou je reçois mon lombricomposteur lors d'une formation. La facture sera envoyée par la Trésorerie Principale, par courrier à mon domicile.

LE PRÊT DE BROYEURS À VÉGÉTAUX

Tulle agglo prête **gratuitement** des broyeurs à végétaux pour les habitants du territoire.

Le bénéficiaire s'engage à utiliser le broyat chez lui pour le compostage de ses déchets fermentescibles ou le paillage de ses plantations, platebandes et massifs.



POUR BÉNÉFICIER DE CE SERVICE :

- ▶ **Contactez l'animateur prévention/tri** pour convenir de la date et de l'heure de retrait par téléphone au 05 55 20 84 22 ou par mail : ambassadeur@tulleagglo.fr
- ▶ **Envoyez (avant le retrait) par mail ou par courrier, les pièces justificatives** nécessaires à Service, prévention, tri et collecte des déchets de Tulle agglo, centre intercommunal de collecte des déchets - zone de la Geneste, 19460 Naves.

▶ Pièces justificatives à fournir :

- *Le contrat et la charte signés, (en téléchargement sur www.agglo-tulle.fr)*
- *Les photocopies d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile*
- *Une attestation d'assurance « responsabilité civile » en cours de validité*
- *Un chèque de caution de 1 000 €, libellé à l'ordre du Trésor Public (rendu au retour du matériel).*

Retirez le broyeur à la date et l'heure convenues auprès du service.

La durée du prêt est de 24 heures. Le plein d'essence (SP98) devra être fait avant le retour du matériel.

Broyeur Bugnot BVN 45

Diamètre maxi des branches : 10 cm
Moteur thermique SP 98
S'attelle sur une boule de remorquage traditionnelle.

CONTACTS

Déchetterie à Chamboulive - Le Moulin Ecrasé

☎ 05 55 21 39 66

Lundi, mardi et vendredi : 14H-18H.

Mercredi et samedi : 9H-12H / 14H-18H. Fermée les jeudis.

Déchetterie à Corrèze - Le Roc Blanc

☎ 05 55 21 44 29

Lundi, mercredi, vendredi et samedi : 9H-12H / 14H-18H.

Fermée les mardis et jeudis.

Déchetterie à Gros-Chastang - La Bitarelle

☎ 06 78 62 92 09

Mardi, mercredi, vendredi : 14H-18H.

Fermée les lundis et jeudis.

Samedi : 9H-12H / 14H-18H.

Déchetterie à Ladignac-sur-Rondelle - Le Château Fort

☎ 05 44 40 60 57

Mardi au Samedi : 9H-12H / 14H-18H. Fermée les lundis.

Déchetterie à Naves - La Coutause

☎ 05 55 27 86 74

Lundi au samedi : 9H-12H / 14H-18H. Fermée les mardis.

Déchetterie à Tulle - ZI de Mulatet

☎ 05 55 20 36 85

Lundi au samedi : 9H-12H / 14H-18H. Fermée les jeudis.

Plateforme de compostage à Saint-Mexant - Les bois noirs

☎ 05 55 29 48 93

Lundi au vendredi : 14H-18H. Ouverture les samedis du 1er avril au 31 octobre : 9H-12H / 14H-18H

Service collecte des déchets de Tulle agglo

Animateur prévention/tri :

☎ 05 55 20 84 22 ☎ 06 37 24 14 25

ambassadeur@tulleagglo.fr // www.agglo-tulle.fr

WWW.AGGLO-TULLE.FR